

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Menus propos  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247856>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prix dont le montant n'est pas indiqué. les autres biens qu'il possédait dans cette localité. »).

(A suivre)

JECKER, curé.

## Causerie sur les abeilles

par Jos. BUCHWALDER, curé.

(Suite et fin).

Comme dans les ruches Burki ou Dadant dont la partie inférieure sert à l'habitation des abeilles, au développement du couvain et aux provisions d'hiver, notre ruche devrait servir aux mêmes usages. Le cultivateur ne devrait guère chercher à récolter de miel dans celle-ci même. Où le prendra-t-il donc ? Dans les hausses placées au-dessus. Pour cela, dès le commencement de juin et même plus tôt certaines années, il enlèvera la cheville de fermeture et fixera sur sa ruche une hausse, c'est-à-dire une caisse mesurant de 0,35 à 0,40 de longueur sur 0,15 de hauteur. C'est cette caisse qui doit être le magasin à miel. Les abeilles le garniront facilement, si, comme je le désire, on n'a pas taillé en hiver la ruche inférieure, car alors pendant les mois d'avril et mai, les rayons auront été remplis de couvain et de miel, la ruche étant devenue très populeuse, et, quand la grande récolte de juin arrivera, les abeilles monteront forcément dans la hausse pour y déposer leurs provisions. Bientôt même cette hausse sera pleine. Alors, entre celle là que vous soulèverez et la ruche, vous en placerez une seconde, puis peut-être même une troisième ou une quatrième. Ce sera en quelque sorte le développement de la ruche Dadant.

Comment maintenant construire cette hausse ? Rien de plus simple. Prenez 4 planchettes en volige ou lambris un peu forts de 0,40 x 0,15. Coupez-les d'équerre dans les dimensions fixées. Réunissez-les par des tenons à queue si vous savez les faire, ou même simplement par de bonnes pointes de 5 à 6 centimètres. Voilà votre hausse. Comme plancher, vous prendrez une pièce carrée de 0,40 à 0,45 que vous percerez au milieu d'un trou de 0,15 à 0,20 de diamètre, selon l'ouverture que vous aurez laissée à vos ruches et vous la fixerez à votre hausse par de petits crochets de manière à pouvoir toujours la séparer facilement. Le plafond ou couvercle se fera comme le plancher. Vous pourrez le fixer à la ruche par des pointes, ou bien, ce qui serait préférable, le conserver mobile, c'est-à-dire indépendant. Pour l'adapter à

2) Trouillat, I, 349.

— Malheur de France... Malheur de Prusse...

Eh bien, Marceline demeurait réfractaire, irrécupérable.

Ce souvenir s'était présenté tout de suite à l'esprit de Césaire. Se montrerait-elle aussi sévère avec lui... quand elle saurait ?...

Mais il écartait cette vision inquiétante pour la revoir avec son charmant sourire le jour où le dernier Allemand disparut de Bézu-Saint-Eloi. Ce jour là, Césaire proposa de faire une grande partie dans la forêt, et ce fut une très jolie partie, mais pas comme celles d'autrefois : ils couraient moins vite, ils ne se disputaient guère plus, et Marceline ne parlait plus de monter aux arbres, ni de s'endormir à leur pied. Elle avait grandi et perdu son appétissant aspect de pomme mère, sa taille s'était amincie, elle n'avait plus de mollets. Et, comme elle se sentait fatiguée tout à coup, Césaire et Firmin firent la chaise pour la porter, et ils la balançaient, et sa tête tombait tantôt sur l'épaule de Firmin et tantôt sur celle de Césaire, et, par moments, elle rougissait. Une impression nouvelle pénétrait en eux, une sorte de mélancolie qui dominait leurs élans de jeunesse. Ils demeuraient tristes aussi des malheurs de la patrie.

vos hausses, il faudrait alors, avec de petites lattes de 0,04 de largeur, établir tout autour de la hausse, à la partie supérieure, un petit cadre formant rebord et dans lequel viendrait s'encastrer le couvercle. Les lattes devraient aussi dépasser la hausse de 0,02 à 0,025.

Ce cadre ou rebord devrait exister à toutes les hausses, car il serait d'une grande utilité pour les retenir superposées et les empêcher de glisser.

Le couvercle mobile aurait à son tour un avantage. Il permettrait de mettre dans la hausse des cadres déjà tendus de feuilles de cire gaufrée que les abeilles achèveraient et rempliraient plus promptement. Ces cadres pourraient alors être extraits de la hausse et livrés en détail au consommateur.

Je n'ai pas besoin d'indiquer le motif pour lequel je demande de ne pas bomber la partie inférieure de la ruche. Chacun l'a déjà deviné. Sur un fond plat, la hausse demeurera ferme ; sur un fond bombé, elle sera toujours vacillante.

Etablie et soignée de la manière que j'indique, notre ruche villageoise acquerra une grande partie des avantages de la ruche à rayons mobiles, et les soins qu'elle exigera sont tellement restreints qu'elle ne parviendra pas à distraire le cultivateur de son travail. Elle permettra à son propriétaire de mieux examiner ses colonies, de les nourrir plus facilement dans les années de disette, de pouvoir même leur rendre une reine si celle-ci fait défaut, bref, ce sera la perfection... jusqu'à une nouvelle découverte.

*Soins à donner aux abeilles.* — La longueur de cette causerie et la nécessité de varier de sujet en cédant la place à d'autres collaborateurs, ne me permettent pas d'exposer en détail en ce moment les soins à donner aux abeilles. Nous pourrions y revenir un peu plus tard. Pour l'heure, contentons-nous de signaler à tous les propriétaires de ruches les cinq points suivants :

1. L'année 1897 ayant été une année tout à fait mauvaise pour l'apiculture, veillez avec soin sur vos ruches. Si vous n'avez pas nourri vos abeilles, vous risquez de les trouver déjà mortes. Hâtez-vous donc de secourir celles qui vivent encore. Ne craignez pas de donner beaucoup de nourriture à la fois. Ce qu'elles ne mangeront pas le jour même sera mis en réserve pour le lendemain ou les jours suivants, ainsi que pour l'élevage du couvain. Vos dons ne seront pas gaspillés.

2. Taillez le moins possible dans vos ruches. N'enlevez que ce qui est gâté ou les rayons à grandes cellules. Si vous trouvez de beaux rayons de cire, encore vierges de miel, ne les brisez pas, mais laissez-les à la disposition de vos colonies. Chaque nouvelle abeille provient

Ah ! La gentille fille qu'était alors Marceline ! Et si brave à le besogne ! Car l'activité renaissait dans les champs : on relevait les fermes brûlées, on labourait les plaines dévastées, et les enfants donnaient un coup de main à leurs parents. Mais, bientôt, tout travail était interrompu par le grand acte de la jeunesse qui emprunte à la vie simple de la campagne un caractère si particulier de grandeur. L'époque était arrivée de la première communion, pour la fillette et les deux gars. Ils allaient ensemble au catéchisme, très sages sur le petit banc, écoutant bien attentivement les leçons du vieux curé ; et ensemble ils revenaient, discutant sur les miracles et les mystères.

Et, un jour, — cela fit rire Césaire, malgré tout son chagrin ; un jour, le curé les vit, assis sur le bord de la route, les jambes pendantes dans le fossé, la fille entre les deux garçons. Il les appella vagabonds et leur ordonna de rentrer chez eux bien vite. Il pénétra lui-même chez Marceline et eut une longue conférence avec sa mère.

Le lendemain, Marceline partait seule pour le catéchisme, et Firmin s'y rendait de son côté avec Césaire. Les deux gars faisaient de grands

d'un œuf pondu dans une cellule. Si vous détruisez les cellules, sous prétexte que les abeilles travailleront mieux, vous agissez comme le cultivateur qui renverserait la moitié de son habitation. Au lieu d'aider, vous enlevez à la reine la place dont elle a besoin pour sa ponte, vous diminuez celle-ci et affaiblissez par suite votre colonie. A l'heure de la récolte, vous n'aurez rien ou presque rien, parce que c'est dans ce moment là seulement que la mère pondra les œufs qui, s'ils eussent été pondus un ou deux mois plus tôt, vous auraient donné des butineuses actives.

3. Ne croyez pas trop tôt que vos abeilles peuvent se passer de vos soins au printemps. Nourrissez-les encore, même quand vous les voyez rapporter à leurs pattes du pollen, et précisément parce que vous les voyez faire cet apport. C'est le signe que la reine pond, que la population augmente, que la nourriture est nécessaire. Avant la floraison du colza (navettes), il n'y a guère de miel dans les campagnes.

4. Donnez à boire à vos abeilles au printemps, non du vin, car il les étourdit, les affolle et occasionne souvent des pillages de ruche, mais bien de l'eau salée que vous mettez à leur disposition auprès de leur rucher. Elles ont besoin de cette eau pour se purger à la fin de leur réclusion hivernale et, si vous ne leur en donnez pas, vous les verrez aller chercher une eau de ce genre près des fosses à purin, des égouts, etc.

5. Enfin tenez vos ruches propres, éloignez d'elles les araignées, les fourmis, les souris et tant d'autres ennemis, cherchez à avoir des ruches fortes, que vous dirigerez avec soin et science... si l'année est favorable, le miel vous arrivera abondant. C'est là mon vœu pour chacun de vous.

J. B.

**ERRATA.** — Quelques coquilles se sont glissées dans l'article intitulé *Causerie sur les abeilles* (n° 8 du *Pays du dimanche*) :

Dans la 2<sup>e</sup> colonne, ligne 17, il faut lire : « *feuilles gaufrées* » au lieu de « *pailles gaufrées* ».

Dans la 3<sup>e</sup> colonne, second alinéa, 4<sup>e</sup> ligne, il faut lire : « quelques modifications à leur construction » et non « à sa construction ».

Dans la 3<sup>e</sup> colonne, second alinéa, ligne 14, lire : « 12, 15 ou 20 » au lieu de « 12,65 ou 20 ».

## MENUS PROPOS

*Electricité partout.* — En attendant que l'électricité nous vienne à Porrentruy, St-Ursanne et autres lieux, depuis Soubey, la Goule

gestes, ils ne comprenaient pas les motifs de cette séparation. Césaire voulut même s'en expliquer avec sa petite amie ; et il le fit par dessus la haie qui divisait leurs jardins :

— Enfin, qu'est-ce qu'il a donc raconté à ta mère, not' vieux curé ?

— J'sais pas ! fit Marceline, la voix grosse de larmes ; mais enfin, paraît que les garçons doivent aller avec les garçons et les filles avec les filles... Et maman m'a flanqué une paire de caottes pour m'entrer ça dans la tête... Mais je t'aine bien tout de même, va !

Elle avait à peine prononcé ces derniers mots, qu'elle rougissait. Jamais elle n'avait eu besoin de dire à Césaire qu'elle l'aimait, tellement cela était naturel... Et voilà que cela la troublait, de lui en parler.

Les parents de Marceline auraient pu attendre un an pour lui faire faire sa première communion ; mais ils avaient pressé la chose pour ne payer qu'une fête, pour le frère et la sœur. Ils n'étaient guère riches : ils vivaient de leur jardin, de deux champs et d'un pré ; et, à la belle saison, ils se louaient chez les gens cossus de l'endroit.

(La suite prochainement.)

ou Bellefontaine, la voici qui s'apprête à détrôner, après le gaz, la vapeur. Ainsi, l'autre jour, ont eu lieu entre Paris et Nantes, avec le succès le plus complet, les essais d'une nouvelle locomotive, la locomotive Heilmann qu'on peut appeler locomotive électrique. Les moteurs en effet sont actionnés par des moteurs électriques; ils reçoivent le courant de dynamos placés sur la locomotive et actionnés eux-mêmes par la vapeur. L'allure est douce quoique rapide; plus de soubresauts, plus de « lacets ». La locomotive Heilmann pèse 125 tonnes, elle a une longueur de 18 m 50 avec son tender, qui pèse 40 tonnes. La chaudière est à l'arrière. La puissance de la locomotive est considérable. Elle peut remorquer, à une vitesse moyenne de 100 km. à l'heure, un train de 250 tonnes. Bientôt la locomotive Heilmann entrera dans le domaine pratique. Ce sera une révolution en matière de traction sur les voies ferrées.

Gare le rachat des... vieilles locomotives ! Celles de 1898 seront bientôt démodées par la locomotive Heilmann !

Par contre les automobiles n'obtiennent encore qu'une vogue relative. Nos bons chevaux n'ont pas trop à s'en épouvanter.

Savez-vous qu'au XVII<sup>e</sup> siècle on les connaissait déjà ? Vous avouerez qu'il faut un peu de temps à cette invention pour se répandre !

Louis XIV lui-même a failli aller en automobile... peut-être même au parlement, le jour où il lui présenta le talon de ses bottes ! Il n'aurait au moins pas été crotté !...

Voici le passage d'une lettre de Gui Patin, datée de 1645, et qui semble donner raison à ce que je viens de dire ; Gui Patin écrit :

« Il est vrai, comme on vous l'a dit qu'il y a ici un *Anglais* (toujours laperfide (Abion!), fils d'un Français, qui médite de faire des carrosses qui iront et reviendront en une même journée de Paris à Fontainebleau, sans chevaux, par des ressorts admirables. On dit que cette nouvelle machine se prépare dans le Temple. Si ce dessein réussit, cela épargnera bien du foin et de l'avoine, qui sont dans une extrême cherté. »

Pourquoi l'Anglais, fils du Français, ne réalisa-t-il pas son projet de « carrosses » ? Mystère. Mais, enfin, nos inventeurs d'aujourd'hui l'ont échappé belle.

*Rosette bien placée.* Croiriez-vous qu'un séminariste puisse être décoré ? Le fait est rare, n'est-ce pas ? et mérite d'être cité. Plus curieux est-il encore lorsque ce séminariste, déjà chevalier de la Légion d'honneur, reçoit la rosette d'officier.

Telle est cependant le cas de M. l'abbé Crépeaux, entré il y a trois mois au grand séminaire d'Arras. Hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas là un séminariste ordinaire. M. l'abbé Crépeaux s'appelait, il y a quelques mois, le lieutenant-colonel Crépeaux, du 8<sup>e</sup> de ligne. Le nouvel officier de la Légion d'honneur compte vingt-huit ans de services, deux campagnes et deux blessures. Il est chevalier depuis 1871.

Les nobles états ont toujours attiré les nobles âmes. Dans le cas présent, la rosette de M. l'abbé Crépeaux constitue un honneur, et pour l'ancien officier, et pour le futur prêtre.

*Déluge oratoire.* — On se demande quand M<sup>r</sup> Labori, le défenseur de Zola, aura fermé ses robinets. C'est un déluge d'eau tiède qui donne des nausées, tout comme lorsqu'on a trop bu ! La presse en déborde véritablement.

Il y a quelques semaines, c'était le député Lecher qui, au Reischrath viennois, pour empêcher la conclusion d'un débat, parla, on s'en souvient, douze heures consécutives. Labori parle depuis douze jours.

Il y a dans l'histoire de la faconde humaine d'autres exemples tout aussi... endormants.

Sir Richard Webster, membre de la Chambre des communes, lors de la discussion de la fameuse affaire Parnell, parla pendant cinq séances consécutives, du 22 au 26 octobre 1888, autrement dit pendant près de quarante heures. Publié dans le *Times*, son discours, le plus long qui ait jamais été prononcé, occupa cinquante-six grandes colonnes, représentant un ensemble de cent trente-deux mille mots !

Un député roumain, du nom de Horwicz, fit peut-être mieux, il y a quelques années. Il parla consécutivement durant trente-sept heures, sans s'arrêter, pour demander à ses collègues la mise en accusation de l'ancien ministre Johannès Bratiano.

A la fin de son discours, l'orateur faillit se trouver mal, ce qui se comprend, et son auditoire était mort de sommeil, ce qui s'excuse.

M<sup>r</sup> Labori est certainement de la famille.

*Gare les chats !* — Un de nos confrères neuchâtelois racontait naguère qu'à Neuchâtel un petit chat s'était introduit dans une chambre à coucher et, sautant sur un berceau d'un pauvre petit bébé de trois mois, qui avait sur le haut du front et la partie antérieure de la tête, des croûtes appelées communément « croûtes de lait » avait flairé ces croûtes, les avait léchées, puis l'odeur du sang ayant réveillé ses instincts carnassiers, il s'était mis à les lécher plus fort et à les mordiller. Le sang jaillissant, il l'avait sucé et léché avec avidité d'abord, puis avec frénésie.

C'est alors que la mère, attirée par les plaintes de l'enfant, était arrivée. Il était temps !

Le bébé n'a eu que peu de mal, grâce aux soins prodigués immédiatement. Mais que serait-il advenu si la mère s'était absentée pour un temps plus ou moins long, et si, au lieu d'un chat de trois ou quatre mois, il s'était agi d'un de ces gros chats, rôdeurs et faméliques, qui infestent les campagnes des environs de la ville.

Les chats prennent les souris. C'est leur seule qualité. Mais combien les chiens en comptent de plus nombreuses et de plus belles — sans compter qu'ils prennent les lièvres.

Et pourtant on taxe les chiens.

Pourquoi ne taxerait-on pas les chats ? Quelques vieilles demoiselles jetteraient des cris de paon, peut-être, mais la caisse communale y trouverait son compte et les chiens, nos fidèles amis, seraient quittes de jalouser les chats. Car ce doit être à cause de cette taxe qu'ils se voient de mauvais œil !

Egalité des chiens et des chats devant la loi... puisqu'on ne peut l'avoir, chez nous, entre conservateurs et radicaux !

## LETTRE PATOISE

An lai Rédaction di PAYS DI DUEMOINE  
ai Poëraintru.

Djoset le mentou n'é écrit que des mentes. Son nom diait prou qu'ài n'serait ran dire d'atre. Eh bin ! moi, i veu écrire des véritais. Ai propos de véritais, in thiurie de lai montaigne diait in djoué an in chef de gare. « Mon aimi ? é te dje vu des vés ritai ? — Nani chire, main i en ai dje ouyi — Moi, répond le thiurié, i en ai vu ; même ai drassin lai coué. — Tot le monde sait le nom de ci thiurié farçou. Dué aye son âme : c'était in tehoix d'hanne.

Enne âtre fois, i éto siéti ai lon d'enne véye fanne, de pu de noinnante ans ; elle me raicontai q'ment elle avait fai pou se mairiai. In bouebe de son v'laidje servai le roi de France, ai Pairs, ai l'étai veni en permission d'airo son bé l'haibit rouge ; ai y tappé en l'œuye. Tien qu'ài l'eut fini son condjié, elle yi moiné fète, ai peu ai se mairiennent ensoine.

Di temps qu'elle me raicontai son hichtoire,

son bouebe Djoset, vin se drassie devaint nos. Ai l'avaï septante dou ans. « Ecoute, Djoset, y dié sai mère, vos dou not François, vos êtes dou boyous. — Mafri, mère, répond stu ci, tien qu'vos nos ai l'avaï savrai, ailé bin fayu boire tot seuls. » Les dgens de Moueremont sont li po dire qu'i n'di pe de mentes.

Voici enne âtre hichtoire qui n'ouege quasi piepe raicontai, i ai pavou de skandalisai les boennes dgens que yégeant le *Pays di due-moine*, main lai grosse paitchie me v'lan poïdgenai. Lai voici :

In hanne de Lebetain s'en veniai ai Boncoué teniaint son pannou de baigatte chusai gouerdge. Ai l'avaï bin mâ és dents. In farçou de Boncoué le rencontre à bout di pont. « Qu'à ce que vos ai Djen, Pierre, y diét-é ? — Ah ! i ai che mâ és dents, qu'i vin les faire ai tirie pai le mertcha. — Si vos velai, dit le farçou, i vos pouéro bin voiri. — Que fât é faire ? — Bottai vos ai dgenouyons devain moi. Bon. Bottai vos mains dains les mines, et dite aipré moi :

« *Grand saint Grelu !* — Grand saint Grelu ! — *faite me lai grace* — faite me lai grace — *d'avoï lai gouerdge* — d'avoï lai gouerdge — *q'man le t...* — Bogre de poue ! dit le malette en se rejevain, et en yi motrain le poing. Main lai douleur était péssai, et à yue de se batre, ai se bottene ai rire les dou.

Rite achi tu, mes aimis, et thien vos airai enne raidge de dents, faites ci remède s'ai vos aibia.

*In aidjolat.*

## A l'École



*Le maître :* « Nous avons donc établi la preuve que l'enfant qui s'est brûlé craint le feu. »

Qui peut m'indiquer un cas analogue ?

*Le petit Maurice* (levant la main) : « Moi, M'sieu ! »

*Le Maître :* « Eh bien, voyons ? »

*Le petit Maurice :* « L'enfant qui s'est lavé craint l'eau. » (Tête du maître).

## Avis industriels et commerciaux

*Marchandises d'origine suisse revenant non vendues de l'étranger.* — Dans le but d'accorder de nouvelles facilités aux commerçants suisses qui reçoivent en retour de l'étranger, des marchandises d'origine suisse et qui réclament le remboursement des droits, la direction générale des douanes autorise le groupement de plusieurs envois dans une même déclaration.

Les conditions indispensables à cette autorisation sont que le délai de 2 mois dès la perception des droits ne soit pas dépassé et que les demandes de remboursement soient adressées aux directions dont relèvent les bureaux qui ont perçu les droits (à Bâle pour Porrentruy et Bâle.)

La direction générale des douanes rappelle que la condition du remboursement est que